

ZOOM sur l'accueil des nouveaux habitants



Bienvenue aux nouveaux hérinois !



f HERIN.COM

www.ville-herin.fr

- Du neuf pour les demandeurs d'emploi et les 18 - 25 ans
- Finances : DOB et Budget Primitif à l'ordre du jour
- Charte de l'Eau : quel impact sur nos habitudes ?
- Ça bouge côté travaux





Vos élus s'expriment...

Chères Hérinoises, chers Hérinois,

Cela fait déjà deux ans que **l'équipe municipale en place, sous l'impulsion du Maire, Jean-Paul Comyn**, œuvre, conformément à ses engagements, pour faire en sorte qu'il fasse bon vivre à Herin.

Beaucoup a déjà été fait en ce sens, et beaucoup va être fait, comme annoncé lors des précédentes parutions de ce magazine d'informations municipales.

C'est dans cet état d'esprit que **nous continuerons d'aider celles et ceux d'entre vous qui sont touché(e)s par ce fléau qu'est le chômage**. Nous poursuivrons notre **action en matière de mise à l'emploi des chercheurs d'emploi de longue durée au sein des services municipaux**, ce qui permet, parallèlement, de répondre à vos souhaits en termes de propreté urbaine, d'embellissement et d'amélioration de votre cadre de vie.

Pour ce faire, **le service « Emploi Municipal »** se charge de **proposer les candidatures** ; depuis peu, **des groupes de chercheurs d'emploi ont été mis en place** pour aider les usagers dans leur volonté d'accéder au marché du travail : des **outils et des compétences humaines** sont ainsi mis à leur disposition.

Nous saluons ici l'implantation d'un nouvel établissement de restauration et remercions son propriétaire pour avoir **procédé en partie au recrutement local** de chercheurs d'emploi, en collaboration avec le service municipal dédié (nous y reviendrons prochainement).

Au chapitre des nouveautés :

- Il sera bientôt possible d'être **formé aux gestes des premiers secours** ;
- **Le financement** du module de base du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) sera **accessible aux demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi non indemnisés par l'assurance chômage**.

Malgré ces temps difficiles, nous espérons que les actions menées en matière d'emploi et d'amélioration du cadre de vie – réalisées avec les moyens dont nous disposons – répondent à vos attentes et fassent écho aux annonces faites lors de notre campagne électorale.

Franck SCARTOCETTI et les membres de la Commission Municipale.



Franck SCARTOCETTI

Adjoint au Maire

**Emploi, Formation,
Développement
Économique Local**



Christine BAJEART

Adjointe au Maire

**Vie Culturelle,
Communication
et Information**

Chères Hérinoises, Chers Hérinois,

Vous informer, communiquer sur les sujets qui nous semblent pertinents sont les buts que les membres de ma commission, le service communication de la mairie et moi-même nous employons à atteindre.

HERIN.COM, votre **magazine communal**, relate les petits et les grands événements de notre Commune, sans oublier, autant que faire se peut, de vous annoncer ceux à venir.

Vous êtes maintenant habitués à **suivre notre page Facebook Herin.com**. Nous avons déjà franchi la barre des **1000 « J'aime »** ! Elle vous permet de **suivre l'actualité de la Commune en temps réel** et nous y diffusons toutes informations et renseignements susceptibles de vous être utiles.

Vous pouvez également retrouver sur notre site **ville-herin.fr** toutes les informations administratives, scolaires, associatives, archives de la commune etc... **Nous travaillons actuellement à un site plus dynamique, plus efficace, que nous espérons vous présenter d'ici fin 2016.**

Je n'oublie pas **la Culture** qui est un **point essentiel de ma mission**. C'est toujours avec **le souci de plaire au plus grand nombre** que nous choisissons concert ou spectacle.

Quand ce magazine vous sera distribué, vous aurez pu aller écouter et j'espère apprécier le **concert « GOSPEL » donné par le collectif « L'Ame Strong » en l'église de la ville.**

En **novembre**, vous aurez aussi l'occasion de passer un **bon moment de théâtre**, mais nous en reparlerons !

Toujours à votre écoute,

Christine BAJEART



Suite aux quatre-vingt-dix-huit invitations envoyées par le C.C.A.S, une cinquantaine de personnes avait fait le déplacement à la salle des fêtes pour la deuxième édition de l'accueil des nouveaux habitants (propriétaires et locataires), le 18 mars dernier.

« C'est l'occasion, pour l'équipe municipale, de faire votre connaissance » a déclaré Dominique Hourez en préambule. Puis elle a poursuivi, non sans une note d'humour : « vous avez choisi d'habiter Hérin, vous avez fait le bon choix ! », avant de laisser la parole à Jean-Paul Comyn. S'empressant de souhaiter la « **bienvenue chez vous** » à ses nouveaux administrés, le Maire a mis l'accent sur les **services et les loisirs disponibles dans la Ville**, notamment grâce aux nombreuses **associations locales**. Fier d'une cité en plein développement qui « a su préserver son cadre de vie, son caractère rural et ses traditions », il a enjoint les nouveaux arrivants à s'investir pleinement dans leur lieu de vie : une façon de **contribuer au dynamisme local** !

Insistant sur le fait qu'Hérin était une **ville à taille humaine** et qu'implicitement la porte de son bureau et celle de ses Adjoint(e)s étaient ouvertes en cas de besoin, le Maire a rappelé l'existence du **site internet officiel www.ville-herin.fr et de la page Facebook [Herin.com](https://www.facebook.com/Herin.com)**, utiles pour suivre l'actualité communale.

La soirée s'est achevée sur des échanges animés lors d'un chaleureux **pot de l'amitié**, durant lequel les familles ont pu consulter la **documentation pratique** proposée dans la pochette d'accueil offerte par les élus présents.

Parmi celles-ci (nous n'avons pu rencontrer tout le monde, faute de temps... mais il paraît que plusieurs personnes nous arrivaient de loin !), **Agnès, venue avec ses deux enfants et son compagnon**. Née à Hérin, elle est revenue au village après avoir vécu à Roeulx pendant une dizaine d'années. « Je trouve qu'il y a beaucoup de changement, et je ne regrette pas d'avoir déménagé ! » nous a-t-elle confié.

Egalement vus, **Caroline et Karim**, locataires d'un appartement du récent immeuble « Le Galibot » avec leurs trois enfants. « Ici, il y a une bonne école, et un bon collège tout proche, c'est l'idéal. Nous nous sommes aussi rapprochés de notre lieu de travail. Nous aimons l'état d'esprit et nous nous plaisons à Hérin ! ».

Dans la foule, un joyeux trublion, **Jean-Charles**, tout droit venu de Valenciennes pour se rapprocher de sa famille... Et peut-être rencontrer l'âme sœur ! ☺ Plaisantant avec lui, **ses voisins : Isabelle, Rémy et Eric**, qui ne connaissaient pas la Ville. Ils y apprécient l'accès facile au tramway et projettent de créer une association de locataires. Quant au FJEP Basket, il pourrait bien avoir une nouvelle recrue à la prochaine saison.

Festivités



Commémoration du 19 mars 1962

Comme chaque année à pareille époque, le **Comité FNACA d'Hérin**, représenté par MM. **Nicodème et Mann**, était accompagné des élus pour rendre l'hommage de la Nation à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Retrouvez leurs messages et toutes les photos sur le site municipal officiel www.ville-herin.fr rubrique Actualités/ Derniers événements.

Journée internationale des droits de la Femme



C'est un peu en avance sur le calendrier officiel mais de bonne grâce que ces Messieurs de la Mairie ont accueilli le **personnel communal féminin** lors d'un pot amical, le **4 mars** après le travail. Ce rendez-vous - qui peut sembler anodin s'il est mal interprété - n'est pas l'occasion de « célébrer la femme »... mais plutôt de **réaliser un bilan sur la situation des femmes dans le monde**. Cette journée de mobilisation restera d'actualité tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte.

Sommaire

2

Vos élus s'expriment ...

4

Jeunesse, Sport et Vie Scolaire

5

Vie Économique et Emploi

6-7

Vie Culturelle et Associative

8-9

Finances et Vie Citoyenne

10-11

Travaux, Sécurité et Voirie

12

Urbanisme et Environnement

13

Libre expression

14

Notez-le !

15

Pause-détente

16

En perspective

Ville d'Hérin

Hôtel de Ville

2 rue Jean Jaurès - 59195 HERIN

Tél : 03.27.20.06.06 - Fax : 03.27.20.06.07
contact@ville-herin.fr

Horaires : 8h-12h / 13h30-17h30



Jeunesse, Sport et Vie Scolaire

Préservation des écosystèmes, sports et jeux au programme du centre de loisirs de février !

Ce n'est pas la première fois que le **service des Espaces Verts** participe à l'animation de la jeunesse hérinoise. **Sur le thème « Abrisons les petites bêtes du jardin »**, une **cinquantaine d'enfants** a chaussé ses bottes et noué un tablier pour réaliser du torchis, visser, marteler, empiler pots et briques dans le but de réaliser **cinq hôtels à insectes** et **seize totems**, dispersés en différents lieux de la ville (près des arbres fruitiers, notamment). Sous la houlette de Malika, la Directrice, et avec l'aide de leurs cinq animateurs/trices, les petits ont également créé un livre sur les insectes, à visée pédagogique.

Réaliser des choses par eux-mêmes, se lancer dans le concret : les enfants ont adoré !



Les maths, c'est pas si terrible !



« **La semaine des maths** », instaurée par l'Académie, a de nouveau pris ses quartiers à l'**Ecole élémentaire H. Barbusse – L. Michel**.

Entre le 14 et le 18 mars, les élèves ont pu pratiquer cette discipline souvent redoutée grâce à une **approche ludique et adaptée à chaque niveau**. Pour s'exercer sans en avoir l'air à la numération ou à la géométrie, rien de tel que des énigmes, des jeux et même – plus surprenant – la cuisine et les arts plastiques ! **Stratégie, logique, déduction**, tout était bon pour se frotter aux mathématiques... D'autant qu'avec l'aide des **parents ou des papis-mamies, présents pour la porte ouverte du 15 mars**, c'était encore plus amusant ! L'occasion de **renforcer, en prime, la liaison famille/école**. Un goûter préparé par la section ULIS a complété cette journée d'école pas comme les autres.

Rentrée scolaire 2016 : nouveaux horaires

L'Académie de Lille a fait connaître les propositions d'aménagement de la semaine scolaire applicables aux écoles communales. Ces emplois du temps doivent encore être validés par le Conseil Départemental de l'Education Nationale et vous sont communiqués à titre prévisionnel :

- **Ecole élémentaire H. Barbusse – L. Michel :**
Lun/Mar/Jeu/Ven : 8h30/11h35 – 13h30/15h40 puis 15h40/16h25 (T.A.P*) - Mercredi : 9h/12h
- **Ecole maternelle Gabriel Péri :**
Lun/Mar/Jeu/Ven : 8h30/11h45 – 14h/16h puis 16h/16h45 (T.A.P*) - Mercredi : 9h/12h
- **Ecole maternelle Frédéric Joliot-Curie :**
Lun/Mar/Jeu/Ven : 8h45/12h – 13h45/16h puis 16h/16h45 (T.A.P*) - Mercredi : 9h45/11h45

**Temps d'Activité Périscolaire*

Un geste de soutien à « l'Etoile de Martin »

L'école maternelle **Gabriel Péri** a organisé une vente de crêpes au profit de cette association reconnue d'intérêt général, destinée à **soutenir la recherche sur les cancers de l'enfant**.

Proposée par des parents d'élèves et l'équipe éducative dans le cadre de l'opération nationale « un gâteau pour la recherche », la vente a eu lieu le **3 février dernier**. Elle était également l'occasion de recueillir des dons plus larges pour faire gonfler la cagnotte.

L'argent récolté à Hérin (230 €) aidera à proposer aux enfants en recoute un « **portrait moléculaire** ». Le traitement personnalisé qui en découle offre en effet de meilleures chances de guérison.

Plus d'infos sur le site web : <http://letoiledemartin.fr>



Les petits sensibilisés à l'objet « livre »

Face au succès de l'an dernier, l'école **Joliot-Curie** a réitéré l'accueil de deux auteurs d'ouvrages pour enfants, **Emilie Vast et Edouard Monceau**, dans le cadre de la **semaine du livre**. Reproduction de visuels, création de portraits en papier déchiré-collé, lecture d'histoires captivantes, chansons... **Ce 4 février**, les activités étaient variées et idéales pour permettre à l'enfant de rêver et de grandir.



Des ateliers collectifs de techniques de recherche d'emploi sont sur le point de voir le jour grâce à un Club dédié. Informations à suivre dans le prochain magazine !

Vie Économique et Emploi

Fermeture de l'agence « Caisse d'Épargne »

Malgré les démarches entreprises par le Maire auprès de la Direction de la Caisse d'Épargne, le verdict est tombé : impossible de garder ouverte l'agence d'Hérin, sise place Roger Salengro.

La fermeture interviendra donc le **jeudi 23 juin 2016** suite à une **baisse notable de sa fréquentation** ces dernières années. Et quand bien même elle eut été constante : l'agrandissement nécessaire (et la mise aux normes induite) n'aurait pu être mené en raison d'un plan cadastral limitatif.

Le Directeur Commercial assure cependant qu'il **sera possible de programmer un rendez-vous avec un conseiller financier au domicile des personnes les moins valides** pour ce qui regarde leur **gestion de patrimoine ou un conseil financier**, par exemple.

Mais en aucun cas il ne pourra servir d'intermédiaire pour leurs opérations impliquant des espèces.

Conscient des répercussions sur le quotidien des habitants, Jean-Paul Comyn a sensibilisé ses interlocuteurs au **maintien du distributeur automatique de billets**, très pratique. Faisant un compromis, le Maire a suggéré de le laisser en place au moins six mois, le temps de **juger de son usage effectif...** La Direction du Groupe Caisse d'Épargne étudie la question et rendra prochainement sa décision.

Quoi qu'il en soit, dès la fin juin, les **clients hérinois** seront invités à se tourner vers **l'agence de La Sentinelle** pour leurs opérations courantes. Ils pourront néanmoins garder leur conseiller financier habituel.



Une aide financière pour la formation au B.A.F.A et au B.A.F.D

La Ville apporte son soutien aux demandeurs d'emploi de la Commune souhaitant se former et se qualifier dans les métiers de l'animation, au travers d'une aide financière pour la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) et au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction (BAFD).

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Être demandeur d'emploi inscrit au Pôle Emploi,
- Être non-indemnisé par l'assurance chômage,
- Être domicilié à Hérin,
- Être volontaire pour encadrer bénévolement des groupes d'enfants lors des centres aérés organisés par la Commune.

Cette action s'inscrit dans le cadre de **l'acquisition de compétences des demandeurs d'emploi** pour **favoriser leur insertion professionnelle** dans les métiers de l'animation. **Attention, les places sont limitées !**

Pour tous renseignements :

Contactez Franck Scartoccetti, Adjoint à l'Emploi, à la Formation et au Développement Economique Local, **lors de ses permanences (mardi et vendredi matins ; sur rendez-vous au 03.27.20.06.06).**

Lancement de la « Garantie Jeunes » pour les 18-25 ans

Vous n'êtes **ni à l'emploi, ni en études, ni en formation ?**

Vous êtes en **situation de précarité** et n'avez pas ou très peu de ressources ?

Vous êtes **motivé(e) et prêt(e) à vous investir au quotidien** dans une démarche d'insertion professionnelle ?

Vous pouvez bénéficier du dispositif mis en place par l'État : « LA GARANTIE JEUNES ».

Les objectifs :

- Vous aider à **accéder à l'autonomie et à l'emploi** au travers d'un **accompagnement collectif et individuel**,
- Une garantie de ressources sur une période de **douze mois**.

➔ **Pour vous renseigner et savoir si vous répondez aux critères...** Contactez **l'Antenne de la Mission Locale Jeunes du Valenciennois** : 19 Rue Henri Durre 59125 Trith-Saint-Léger - **Tél : 03.27.36.55.57**

Formation à la Prévention et aux Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

La **Ville d'Hérin** projette de mettre en place une formation « Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 » en direction des **demandeurs d'emploi domiciliés dans la Commune**, désirant acquérir des **compétences** en matière de **secourisme**.

Les dates seront définies ultérieurement.

Positionnez-vous dès à présent en remplissant le coupon ci-dessous, si vous êtes intéressé(e) par cette action !

- **Déposez-le à l'accueil de la Mairie** à l'attention de Franck Scartoccetti
- Joignez-y une **photocopie de votre carte/attestation** d'inscription au Pôle Emploi



OUI, je suis intéressé(e) par la Formation « Prévention et aux Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) » organisée par la Ville d'Hérin - Vous serez recontacté(e) en temps voulu par la Mairie.

Nom/Prénom :

Mail : Tél :

Adresse :

Coupon à remettre à l'accueil de la Mairie, à l'attention Franck Scartoccetti avant le 30 Juin 2016.
Joindre attestation d'inscription au Pôle Emploi.



Connaissez-vous le « Kids'n'Roll » ?

On connaît tous le Rock'n'Roll, né aux Etats-Unis à la fin des années 40 - début des années 50. Mais le Kids'n'Roll... ?



C'est à la fois le nom de leur dernier spectacle et un savant mix inventé par le **groupe des Biskotos**, mêlant **sonorités pop-rock** (inspirées de Coldplay, Gossip ou The Clash) et **thèmes universels (mais saugrenus !)** tels que la vélocité des spermatozoïdes, le végétarisme ludique ou les grands-mères inoxydables ! **Un mélange détonnant et inattendu, hyper convaincant musicalement et amusant à écouter.**



Les Biskotos se sont produits le vendredi 25 mars en début de soirée à la salle des fêtes d'Hérin dans le cadre du programme des **Scènes Plurielles** (musique, théâtre, danse, cirque) **pensé par le Service Culture de la C.A.P.H, et financièrement très accessible à la population.**

Résultat ? Un public conquis par Julien le batteur, Greg le chanteur et Christophe le bassiste. Une mise en scène de pros, du vrai rock qui parle aux parents et fait danser les enfants, des textes en français, drôles et rythmés.

Le jeune public ne s'y est d'ailleurs pas trompé : il s'est vite laissé happer par des titres évoquant le rêve, le voyage ou encore les modes de vie d'aujourd'hui (« *le monde s'agite, ça va trop vite* »). Il a ri devant les attitudes « *rockomiques* » du groupe sur le titre « *Tu bouges plus !* » et a fini par réclamer un Bis ! (koto)... Le pari est donc réussi : « **Les Biskotos ont offert aux générations biberonnées aux MP3 le tout premier concert rock de leur vie !** ».

Malheureusement, les élèves de primaire n'ont pu assister au spectacle comme il était prévu, en raison d'une confusion quant à la réservation, omise par l'école.

Retrouvez toute l'actualité des Biskotos sur leur site internet : <http://www.biskotos.com/>

Le Brass Band du Hainaut (BBH), champion national, compte deux hérinois !

Le Brass Band du Hainaut (ensemble de cuivres et de percussions) **est né en 2014 sous l'impulsion de Thibaut Bruniaux et Gaëtan Vienne.**

Il regroupe des professeurs, des musiciens et des étudiants en musique issus des conservatoires et écoles de musique du Hainaut-Sambre Avesnois. **Tous sont animés par la même passion !** Et chaque lundi, ils répètent les programmes musicaux qu'ils présentent en concert.

Dés leur première participation au Championnat National de Brass Band à Lille en janvier 2016 (au Nouveau Siècle), ils remportent le titre avec un premier prix et une note de 91/100 dans la troisième division ! L'expérience de ce premier concours et du titre a véritablement permis de **faire grandir cet ensemble dans lequel figurent deux hérinois : Amandine Epitalon et Fabrice Devemy.** Nous les félicitons chaleureusement ici !



Amandine a 17 ans. Elle a **commencé la musique à l'âge de trois ans** puis a débuté **la trompette à six ans**, à l'école de musique de Petite-Forêt. Elle a poursuivi son cursus scolaire tout en intégrant le **Conservatoire de Valenciennes**. Ayant rejoint le Brass Band en **octobre 2015** à la demande de son professeur, **elle y joue du cornet**, une sorte de « petite trompette » dont le son est plus rond. Remporter le concours lui a permis de **progresser** dans la pratique collective de son instrument et a renforcé ses liens amicaux.

Fabrice est corniste depuis plus de vingt ans. Le BBH lui a permis **d'apprendre un nouvel instrument, l'alto** (qui s'apparente au tuba), et d'approcher un **nouveau style de musique**. En effet, **le son de cet orchestre vient des formations anglaises** : il est donc différent de celui enseigné au Conservatoire, plus classique. Jouer **sur une scène nationale à l'acoustique exceptionnelle** fut pour lui une **expérience mémorable**, accentuée encore par la **joie de la réussite collective.**



Vie Culturelle et Associative

Une expo-photo comme des pros pour les ados de « Boost'Hérin Junior »

Le collectif d'habitants « **Boost' Hérin Adulte** » intervient dans des actions en faveur des enfants, des adolescents et de leurs familles. Suite à une première action organisée en 2013 (« Booste-toi et ça changera ! »), dix jeunes hérinois ont souhaité participer à une action spécifique axée sur la culture, pendant les vacances scolaires. C'est ainsi qu'est né « **Boost' Hérin Junior** » !

Après un stage vidéo, nos ados - plus motivés que jamais ! - ont voulu poursuivre cette démarche. Soutenus par l'association « **Interleukin** », par « **Boost'Hérin Adulte** » et l'UTPAS d'Anzin, ils ont développé des compétences photographiques auprès de Gildas Lepetit-Castel, photographe

professionnel. Au terme de deux années au cours desquelles ils ont acquis les aspects technique et pratique, leur travail a débouché sur une expo-photo le 22 janvier 2016 à la salle des fêtes, sur le thème « **Regards partagés sur ma ville** ». Une jolie façon d'illustrer leur rencontre avec les anciennes générations...

Clémentine, Abbygaëll, Maxime, Kelly, Bryan, Thomas et Alexandre ont ainsi pu remercier l'ensemble de leurs partenaires : « *Ça a été un immense plaisir de découvrir, sous l'angle d'un appareil-photo, notre ville. Nous avons vu celle-ci s'embellir à travers l'objectif. Nous ne remercierons jamais assez toutes les personnes qui ont financé et accompagné durant ces deux années notre petit groupe d'adolescents, de lui permettre de mûrir à*

travers la photo. » Un ouvrage a même été édité afin de valoriser une partie de leurs quatre mille clichés (consultable pour les jeunes hérinois au C.D.I du collège Pierre-Gilles de Genne de Petite-Forêt) ! Le bilan de ce projet s'est déroulé pendant les vacances de février et de nouvelles perspectives se profilent déjà pour le groupe.

Le collectif « **Boost'Hérin Adulte** » accueille, pour sa part, toutes les bonnes volontés ! Il se réunit deux fois par mois dans le bâtiment de la P.M.I (derrière la poste), le lundi entre 14 et 16 heures lors d'un moment convivial. Il travaille actuellement sur une nouvelle « **Fête de la Famille** » qui se déroulera le 21 mai 2016 dès 14 heures, face à l'école F. Joliot-Curie dans le quartier des Blancs-Rieux.



Une nouvelle association a vu le jour...

Au lendemain des vœux du Maire, une idée a germé dans la tête de quelques hérinois(es) et la Chorale « **Chœur à l'unisson** » était créée.

Sous la houlette de Jean-Louis Morin, à la fois Président et Chef de chœur, une trentaine de choristes répète chaque mercredi soir pour se constituer un répertoire dont vous avez déjà pu entendre quelques échantillons lors de la Journée des Autistes ou du Carnaval du Marais. Nous souhaitons longue vie à cette nouvelle association !

Contact : Jean-Louis Morin au 06.15.95.33.98.

Carton plein pour le loto de l'association « Chasse Détente Pêche » !

Après son assemblée générale du 9 janvier lors de laquelle le Président a félicité ses membres pour leur assiduité et leur motivation, l'association a enchaîné sur sa première action de l'année, le 21 février. C'est dans une salle des fêtes comble et dans une ambiance chaleureuse que les habitants d'Hérin et des environs se sont retrouvés pour une partie de loto animée de fort belle manière par « Casquette » ! Le président et le bureau souhaitent valoriser ici le travail des bénévoles, remarquable, comme chaque année ! Sans eux, les associations n'existeraient pas...





Finances et Vie Citoyenne

*La Commune s'adapte au contexte économique ambiant
et poursuit sa politique d'investissement, dans l'intérêt général*

L'organisation des finances communales

Trois grands actes rythment l'année :

- Le Débat d'Orientations Budgétaires
- Le Budget Primitif
- Le Compte Administratif



Le D.O.B n'est pas l'expression d'une décision définitive même si des orientations sont annoncées. Sa préparation n'échappe pas aux contraintes qui pèsent sur le contexte économique international, national, local, et sur les grandes orientations fixées par l'État en matière financière et réglementaire.

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il doit être voté par le Conseil municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Vous pouvez suivre, chaque année, le vote du budget en assistant au Conseil Municipal.

Le C.A rend compte de l'exécution du budget.

Au cours du premier semestre de l'année suivante, les élus adoptent le Compte Administratif **qui rend compte de l'état réel des dépenses et recettes effectuées.** Les dépenses sont payées (ex : factures des fournisseurs, versement des subventions, achat de terrain, etc) et les recettes encaissées (ex : dotations de l'État, fiscalité, facturation des cantines, vente de terrain, etc).

D'un point de vue comptable, **le budget est structuré** en deux parties :

- **Une section de fonctionnement**, constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux (ex : électricité et charges de personnels). Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services.
- **Une section d'investissement**, qui concerne essentiellement les grands projets (ex : travaux, acquisition de terrains, etc), l'amélioration des équipements et le remboursement de la dette. Les recettes proviennent principalement des emprunts, de subventions spécifiques de L'État (F.C.T.V.A) et de l'autofinancement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses).

Le Conseil Municipal a approuvé le Budget Primitif 2016 d'un montant de 6,9 M€ à l'unanimité, le 31 mars dernier. Ce vote fait suite au Débat d'Orientations Budgétaires, mené plus tôt dans le mois, le 3 mars. Il en ressort une priorisation de l'investissement, dans la continuité de ce qui a été annoncé l'an dernier, et ce malgré un contexte politico-économique qui ne s'améliore pas.

Le Débat d'Orientations Budgétaires 2016

Le Rapport sur les Orientations Budgétaires laisse apparaître les chiffres suivants concernant...

Les dépenses réelles de fonctionnement en 2015

Elles se sont élevées à **2 715 578 € soit 683 € par habitant.**

Les **charges à caractère général** représentaient **707 414 € soit 178 € par habitant**

Les **charges de personnel** représentaient **58 % des dépenses soit 399 € par habitant** mais **tombent à 54%** grâce aux compensations financières.

En 2016, ce poste sera essentiellement impacté par la revalorisation des carrières du personnel et la hausse constante des charges.

La dette

Au 1^{er} janvier 2016, elle s'élevait à : **1 536 742 €**
Soit 382 € par habitant.

L'annuité 2016 est de 144 491 €,
Soit 74 608 € en capital
Et 69 883 € en intérêts.

L'emprunt

2013 : 330 262 €
2014 : 317 030 €
2015 : 273 229 €
2016 : 144 491 €
2017 : 237 000 € *
2018 : 224 000 € *
2019 : 224 000 € *
2020 : 224 000 € *

*estimation

L'essentiel des chiffres du budget primitif 2016

Le Conseil Municipal a approuvé à **l'unanimité** le projet de Budget Primitif, qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 3 690 072,90€

SECTION D'INVESTISSEMENT : 3 263 388,68 €

TOTAL BUDGET 2016 : 6 953 461, 58 €

Nombre d'habitants en 2015 : 4 023 (+ 47/2014)



Trois questions à Joël Sauvage,

Adjoint aux Finances, aux Ressources Humaines,
à l'Administration Générale et à la Vie Citoyenne

• Quel est le contexte financier (inter)national et ses conséquences sur les Collectivités Territoriales ?

La situation internationale en matière financière demeure instable ! L'Union Européenne est confrontée à une situation complexe face à l'afflux important de migrants sur son territoire. La situation financière et économique de l'Union Européenne, et particulièrement celle de la France, est fragile... **Le Budget de l'Etat (Loi de Finances) est d'ailleurs toujours sous contraintes.** La dette publique est estimée à 96,3% pour 2015 et à 96,5% en 2016. Le déficit notifié est de 73 milliards d'euro en 2016...

Aussi, le rôle des Collectivités Locales dans l'économie n'est pas neutre. Les Communes représentent 58% de l'effort d'investissement. Les Départements et Régions ont fortement réduit leurs dépenses d'équipement. Dix départements français sont à ce jour en difficulté financière (dont le Nord et le Pas-de-Calais...).

• Comment la Ville d'Hérin se porte-t-elle, financièrement ?

D'abord, **la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** - la plus importante versée par l'Etat aux Collectivités locales - **continue de baisser.** Mais parallèlement, le produit des taxes locales est en hausse...

Au quotidien, il nous faut agir de façon à maîtriser les dépenses de fonctionnement, c'est un effort constant. **Cela va de pair avec une politique d'investissement que nous voulons volontariste et soutenue, tout en restant adaptée à nos capacités budgétaires.** D'autant que l'équipe municipale voit loin ! Souvenez-vous de « l'étude Cadre de Vie et Bâtiment » que nous avons menée et **qui projette Hérin dans les années 2020/2030 !**

Pour mener à bien les nombreux projets qui en découlent, nous nous appuyons sur notre **capacité d'autofinancement, qui reste stable.** La dette de la Ville diminue aussi fortement, ce qui permet de **lancer un emprunt important...** Surtout que les conditions sont idéales pour le faire ! Enfin, la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est en hausse significative, et Hérin bénéficiera du fonds de concours de la Porte du Hainaut.

Compte tenu de ces éléments, **nous restons confiants... Mais vigilants.**

• Que pouvez-vous nous dire au sujet du programme d'investissement ?

L'objectif prioritaire de la ville est de continuer à proposer un service public de qualité à la population, tout en garantissant des finances saines, sans augmenter la pression fiscale. L'équipe souhaite notamment poursuivre la propreté et l'embellissement de la Commune, instaurer une sécurité toujours plus performante avec des équipements de vidéo-protection adaptés, des équipements sportifs de haute qualité...

En conclusion, Hérin a amorcé une **démarche globale d'optimisation des dépenses et des recettes,** avec une priorité absolue : favoriser l'investissement.

Maintien des taux d'imposition des taxes locales

- Taxe d'habitation : 26,10 %
- Foncier bâti : 26,85 %
- Foncier non bâti : 105,88 %

Quid du programme d'investissement ?

Les projets qui seront mis en œuvre en fonction des capacités financières du budget sont les suivants :

- L'étude Cadre de Vie, la révision du PLU, le calendrier d'accessibilité (PMR), la rétrocession de voiries,
- La poursuite des travaux d'amélioration et d'extension du réseau défense incendie,
- La plaine sportive,
- La rénovation de l'église,
- La crèche,
- La réfection et l'entretien des bâtiments communaux (douches et portes de la salle des sports, écoles...),
- Le remplacement de véhicules,
- L'achat d'un podium,
- L'installation des phases 1 et 2 du réseau de vidéo-protection,
- Et l'entretien et l'amélioration du réseau d'éclairage public et des illuminations festives.

Ce qui représente 3 millions d'euros d'investissement nouveau en 2016.

L'exemple qui parle :

Comment la Commune va-t-elle gérer
100 € de budget en 2016 ?



Recettes

- 37 € d'impôts et de taxes
- 20 € de dotations
- 3 € de produits et services (ex : cantine, ALSH...)
- 2 € de ventes d'immeubles
- 15 € d'excédent de fonctionnement
- 23 € d'emprunt

Dépenses

- 28 € de dépenses de personnel
- 20 € de charges d'entretien et de gestion (ex : entretien de bâtiment, électricité...)
- 2 € de charges financières et d'emprunt
- 50 € d'investissement



Ratios BP 2016	En €	Strate
Dépenses réelles de fonctionnement/Population	703,03	826,00
Produit des impositions directes/Population	317,16	421,00
Recettes réelles de fonctionnement/Population	798,96	1060,00
Dépenses d'équipement brut/Population	719,23	331,00
Encours de la dette/Population	334,02	830,00
Dotation Globale de Fonctionnement/Population	178,47	204,00

Info : la strate est la moyenne nationale des Communes de taille identique à la nôtre.



Travaux, sécurité et voirie

La Base Germinal se transforme !

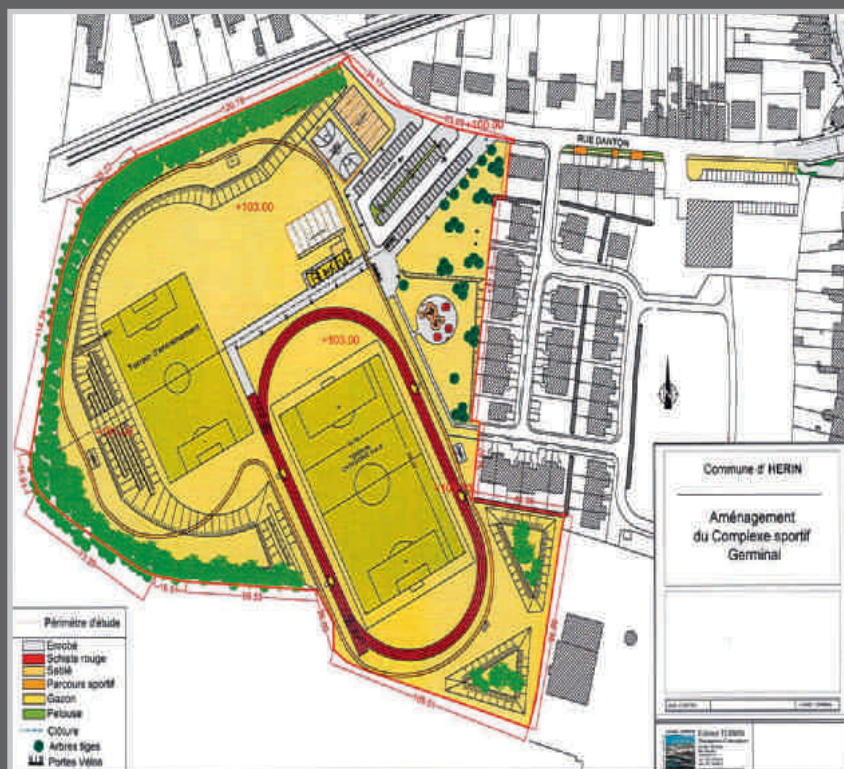
Après le démontage des jeux pour enfants (qui dataient de 2002 environ) et du city-park en mars, un bulldozer est entré en action le 8 avril, pour niveler le terrain des huit hectares disponibles.

Le déboisement des alentours a également démarré à l'heure de la rédaction de ce magazine. La toute prochaine étape consistera à reboucher le large plan d'eau, considéré comme dangereux depuis plusieurs années déjà.

Au moins huit mois seront nécessaires pour mener à bien les travaux engagés sur ce site.

Ci-contre le plan des aménagements prévus sur la future plaine sportive : une révolution !

Ce projet - le plus important du mandat en cours - comprendra un espace clôturé dans lequel se trouveront quatre couloirs d'athlétisme, un terrain de football et des vestiaires, un terrain de pétanque et un parcours santé d'1,5 km. Le grand public pourra profiter d'un espace vert, de nouveaux jeux pour enfants, d'un plateau multisports et d'un second terrain de pétanque. Des gradins prendront naturellement place sur la butte et un parking de quatre-vingts stationnements sera également construit.



Par mesure de sécurité, l'accès à la base de loisirs restera fermé au public le temps des travaux (ceci depuis le 4 avril 2016). Arrêté municipal consultable sur <http://ville-herin.fr/>

Les travaux du carrefour Danton/Delory – Rousseau/Zola sont terminés !

Aéré, spacieux et sécurisé grâce à des espaces de stationnement délimités, un nouveau mobilier urbain, des feux tricolores et un dégagement à droite (rue Danton) : le carrefour est enfin achevé !



Avant, le 22 juillet 2015



Après, le 20 avril 2016

Quels autres chantiers entre février et avril ?

A l'école Gabriel Péri...

Une société extérieure est intervenue pendant les vacances scolaires pour **remettre la cour à niveau**. En effet, les souches des charmes avaient fini par déformer le macadam et les enfants avaient tendance à se prendre les pieds dans le sol bosselé. Parallèlement, **les sanitaires ont été restaurés** avec minutie et à moindre frais par Nicolau des S.T.M.



Avant



Après

Dans la rue Jules Guesde...



Photo 1



Photo 2

(Photo 1) Mi-mars, les agents des Services Techniques Municipaux ont entrepris de **délimiter une voie de cheminement sécurisé pour les élèves venant des écoles** toutes proches et se rendant à la cantine ou à la salle de sport, par exemple. Ils ont installé des barrières du côté droit de la rue, jusqu'à l'intersection de la ruelle Bernard, évitant maintenant que des voitures n'y soient garées. **Un arrêté municipal règlemente d'ailleurs l'interdiction de stationner dans le secteur.** De l'autre côté de la rue, des poteaux-boules facilitent désormais le passage des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

(Photo 2) Lors de la première quinzaine d'avril, **le trottoir et l'entrée du parking de l'école mixte ont été rénovés, en régie** ici aussi (mise à niveau et pose des bordures, hors pose de l'enrobé), dans un souci d'économie. Oublié, le trou qui malmenait vos pneus et votre bas de caisse... Disparue, l'éternelle flaque d'eau qui salissait le tout !

Rénovation d'une classe à l'école primaire



Les vacances scolaires offrent un laps de temps suffisant pour progresser dans le **programme de rénovation des classes**. Clôturant la première tranche (alignement droit), une nouvelle salle a subi un lifting bien nécessaire ! La **dalle** étant vétuste, une entreprise de Thiant l'a refaite entièrement et l'a carrelée « à l'ancienne ». **Le faux-plafond et l'éclairage** ont été améliorés dans la foulée. Une consultation sera lancée à l'avenir pour terminer les classes situées sur la gauche.

Trois des portes de la salle de sport ont été changées !

Elles étaient attendues depuis une décennie, au moins ! **Fin janvier, trois des portes de la salle Auguste Delaune et de la petite salle polyvalente** ont été renouvelées et répondent aux normes en vigueur, à la grande satisfaction des usagers !



Une douloureuse démolition s'annonce...



C'est un coup dur... Mais face à la **vétusté et à la dangerosité des lieux**, le Conseil Municipal a dû se rendre à l'évidence et a voté, **fin mars, la démolition de ce bâtiment du 18^{ème} siècle**. Elle aura lieu en **mai ou en juin**. La restauration des locaux était estimée à plus d'un million d'euros...

Chers riverains de la rue Pierre Curie !

Vous êtes priés de ne pas garer vos voitures dans la rue le lundi, le temps du ramassage des poubelles... En effet, le stationnement des véhicules empêche le camion-benne de circuler normalement et de relever les ordures en temps et en heure. Par avance, merci de votre compréhension !



Avec sa haie champêtre, ses arbres fruitiers fraîchement plantés et son hôtel à insectes, la Cité des Marronniers illustre tout à fait les efforts menés par la Ville pour répondre progressivement aux objectifs de la « Charte de l'Eau », une action collective entamée en février 2015. Ici, des bancs et des jeux pour enfants seront installés à l'avenir.

Urbanisme et Environnement



Passons à un jardinage plus naturel : abandonnons les pesticides !

Vous avez sans doute observé de curieuses cabanes en bois en différents lieux de la ville... Ce sont les **hôtels et totems à insectes** fabriqués par les enfants du centre de loisirs, avec l'aide de Jérémie du service municipal des Espaces Verts. Une façon ludique de les sensibiliser aux richesses de la nature !

Implantés au cœur de la **Cité du 19 mars**, des **rues E. Zola et L. Aragon** ou encore de la **Résidence J. Prévert**, ces abris « très tendance » s'inscrivent parfaitement dans la **démarche écologique entreprise par la Commune**. Les compartiments remplis de matériaux tels que la paille, la glaise ou la brique reconstituent les habitats originels des insectes auxiliaires des jardins, bénéfiques. **Evoluant dans un environnement favorable, ces petites bêtes luttent ainsi naturellement contre les parasites et perpétuent la pollinisation. Oubliés, les pesticides ! Encouragée, la biodiversité !**

Pensez à l'avenir : changez vos habitudes et associez-vous à votre Ville dans sa démarche écologique (voir ci-dessous) !

Contribuez à protéger les formes de vie et les milieux naturels : votre jardin et votre santé ne s'en trouveront que mieux !

La Charte de l'eau, ça change quoi ?

Vous l'aviez lu dans le magazine de **février 2015 : Hérin a signé** - comme une dizaine d'autres Communes et de nombreux partenaires publics - la « **Charte d'entretien des espaces publics pour la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques** », développée par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le Conseil Régional. Il s'agit ici de **préserver la qualité de l'eau du Bassin versant de la Scarpe aval**.

Cette charte vise à **faire évoluer les pratiques d'entretien des espaces verts des Collectivités de la région**. Actuellement, la ville revoit ses pratiques **pour limiter progressivement l'emploi de désherbants chimiques*** (aussi appelés « produits phytosanitaires », englobant les herbicides, fongicides, insecticides...) **qui polluent terriblement les eaux souterraines**.

Elle met donc en œuvre des **méthodes dites alternatives** comme le **paillage de massifs** (l'installation de mulch - végétaux broyés, écorces - permet de limiter la pousse des herbes indésirables) ; la **plantation de pieds d'arbres ou de couvre-sol**, qui occupent l'espace et permettent de limiter le désherbage ; le **ré-enherbement spontané de certains espaces** (gestion par tonte ou fauche), le **désherbage manuel**, le **débroussaillage**, etc.

Dans le même esprit, **un plan de gestion différenciée sera appliqué à certaines zones de tontes** (notamment celles où les hôtels à insectes ont été installés), dans l'idée de préserver les écosystèmes existants. Le **FAUCHAGE TARDIF permettra en effet aux plantes, aux animaux (oiseaux, musaraignes...) et aux insectes d'accomplir leur cycle biologique**. Si, en certains endroits, vous constatez que l'herbe est plus haute qu'ailleurs, ne l'interprétez pas mal : ce n'est pas un défaut d'entretien, **c'est une démarche volontaire ! Des panneaux explicatifs seront prochainement implantés pour vous informer**.

*Voir aussi la loi sur la transition énergétique : Les pesticides interdits dans les espaces verts (collectivités) en 2017 et les jardins (particuliers) en 2019 <http://www.developpement-durable.gouv.fr>



Zéro phyto : soyez tolérant envers les « mauvaises herbes » !

Avec moins de désherbant, la présence d'**herbes spontanées** sera plus fréquente le long des murs, sur les trottoirs ou dans les caniveaux. **Ces végétaux sont le signe que la biodiversité existe en milieu urbain !** Aussi, soyez patients : le service des Espaces Verts les éliminera progressivement. Cependant, les agents et les élus vous encouragent à les **enlever manuellement aux abords de votre habitation, chaque fois que nécessaire**, entre deux passages.

Hérin s'est inscrite au concours départemental des « Villes et Villages Fleuris »...

Et vise ce prestigieux **label de qualité de vie !** Sachez cependant que **le fleurissement ne représente plus qu'un tiers de la note**. En effet, les deux autres tiers sont dévolus à la **volonté de préserver la biodiversité** et à la **démocratie participative** dans les quartiers. Pile dans l'air du temps !

La première cavurne a été posée au cimetière



Le 3 mars, le Conseil Municipal a voté les **tarifs 2016 du cimetière**. Parmi eux, celui de la **concession cinquantenaire pour cavurne** (petit caveau destiné à recueillir une urne funéraire). Une **allée** sera dédiée à ce nouveau type de sépulture pour cendres.



Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. Conformément à la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les groupes politiques représentés au Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression. Cet espace restera vierge lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délai). En référence au règlement intérieur du Conseil Municipal modifié le 23 septembre 2014, les règles suivantes doivent être respectées : forfait de 2 000 signes (+/- 10% ; ponctuation comprise), soit environ 25 lignes ; dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres ; le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait.



HERIN EN FORCE

Chères Hérinoises, Chers Hérinois,

Les travaux du carrefour sont enfin terminés, ce qui donne une nouvelle configuration à ce lieu très fréquenté à certaines heures de la journée. **La mise en service des feux tricolores est critiquée** par certains râleurs égocentriques chroniques. Cependant, **cette attente est nécessaire pour assurer la sécurité** de tous les usagers de la route. **Être responsable, c'est prendre des décisions peut-être contraignantes mais nécessaires à la vie en collectivité.** Par ailleurs, nous attendons au second semestre une baisse de la circulation des camions de l'entreprise de transport hérinoise. En effet, afin de pouvoir prospérer, cette PME a souhaité construire de nouveaux bureaux et un parking pour ses véhicules (rue Louise de Bettignies, en dehors du centre-ville).

Le budget primitif a été voté. Le taux communal des impôts locaux restera inchangé.

Les travaux de la plaine sportive ont débuté en avril par la mise à niveau du terrain. Progressivement, ce lieu prendra forme avec l'aménagement **d'aire de jeux pour les enfants, d'un terrain de football, d'une piste d'athlétisme, d'un terrain pétanque, d'un parcours de santé, ...** la durée des travaux est estimée à **8 mois minimum.**

D'importants **travaux seront également réalisés à l'église** avec l'aide et la participation de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut. Nous rappelons que l'église est un **bâtiment communal**, il est donc nécessaire de l'entretenir au même titre que les autres bâtiments communaux. L'arrivée du printemps annonce le **fleurissement des différents quartiers.** Nous profitons de la rubrique expression libre pour vous informer que **le cimetière propose aujourd'hui la possibilité d'acheter une caverne** afin de déposer les urnes contenant les cendres des défunts.

Certains habitants déplorent l'arrivée de la nouvelle friterie au détriment d'une supérette locale. La municipalité a conscience de ce besoin notamment pour les personnes âgées. Hélas, il n'y a eu aucun repreneur pour prendre le relais. Certainement en raison de la faible fréquentation de l'établissement précédent. Nous souhaitons donc la bienvenue aux propriétaires d'« Une Frite Hérin d'autre » et espérons que les hérinois les accueilleront comme il se doit.

Cordialement, **Bernard DEGROS**



Michel Bassez
Conseiller Municipal,
Maire Honoraire,
Président de la liste PCF,
Front de Gauche,
et du Groupe
« Ensemble pour Hérin »

Chères Hérinoises, chers Hérinois.

C'est au lendemain des 2 attentats à Bruxelles que nous avons tenu à faire cette déclaration même si ce bulletin paraîtra fin avril.

« **La Belgique est endeuillée et frappée par des attentats lâches et horribles** »

Nous souhaitons adresser toute notre Amitié et notre Solidarité à nos amis et voisins belges. Nous vivons ensemble et nous partageons beaucoup le long de cette frontière que de nombreux français et de nombreux belges traversent chaque jour pour le travail ou les loisirs.

Nous sommes aussi nombreux dans notre région à visiter Bruxelles, à aimer s'y promener ou à emprunter l'aéroport de Zaventem pour partir en vacances.

Pour beaucoup d'entre nous, ce sont des lieux connus, à quelques kilomètres de chez nous, et familiers qui ont été ciblés par ces actes barbares.

C'est pourquoi nous tenions, en ce 22 mars 2016 à exprimer avec force notre solidarité avec nos amis belges mais aussi avec les forces de sécurité, les services d'urgence et de santé mobilisés en Belgique.

Pour en revenir sur le plan local, nous avons participé au débat sur les orientations budgétaires, et suivant la loi Notre, notre groupe a voté la délibération s'y rapportant. Concernant **le financement de la plaine sportive et les aménagements prévus ils sont le reflet des conclusions de l'étude Cadre de Vie** que nous avons ensemble réclamée lors de la campagne des élections municipales. Comme vous le savez ce sera la 3ème fois que seront réalisés des investissements d'avenir. Cette fois espérons ne plus y revenir...

Michel Bassez, Dominique Libre, J-Philippe Duran, n'ont pas participé à ce vote au motif qu'ils étaient élus à l'époque de ces travaux qui ont bénéficié de subventions... à l'exemple des 650 000 € d'argent public qui ont servi entr'autre à **creuser un trou (35 000 m3) qu'il nous faut aujourd'hui reboucher de toute urgence.**

Lors d'une prochaine édition nous vous informerons des résultats budgétaires 2014 – 2015... A suivre

Bien à vous, **Michel Bassez**

Thérèse Lambrecht, Dominique Libre, J-Philippe Duran, Corinne Aprile, Régis Potiez



Notez-le !



Pensez aussi à vous abonner
à la page [herin.com](https://www.facebook.com/herin.com) !

Inscriptions aux centres de loisirs d'été 2016

Les centres de loisirs auront lieu de 10 heures à 16 heures (cantine obligatoire) aux dates suivantes :

- Du 7 au 27 juillet 2016 (thème prévisionnel «Koh-Lanta» pour les primaires et «Les animaux fantastiques» pour les maternelles)

- Du 1er au 12 août 2016 (thème prévisionnel «Retour aux sources»)

Les inscriptions seront prises au Pôle Jeunesse, 18 rue Jean Jaurès, les 10, 12 et 19 mai de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ainsi que le 20 mai de 16h30 à 19h. Prévoir votre dernier avis d'imposition ainsi qu'une photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant.

Infos au 03.27.33.44.61.

33^{ème} édition du Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale (C.L.J.) - Été 2016

Vous cherchez à occuper vos (pré)ados (12 - 17 ans) pendant l'été (6 juillet - 31 août) ? Pensez au C.L.J. !

Dans ce centre dont la Ville d'Hérisin est partenaire depuis plusieurs années, ils pourront pratiquer - au choix - de nombreuses activités sportives et culturelles encadrées par des policiers, des animateurs bénévoles en formation, dévoués et compétents, à l'écoute des jeunes.

Au programme : piscine (à Mons, en Belgique), judo, patinoire, cinéma, sorties V.T.T, tennis de table, karting, base-ball, parcs d'attractions, séjours itinérants, tournois sportifs inter-centres, danse, et bien d'autres !

Les inscriptions seront prises les lundi 4 et mardi 5 juillet de 14h à 18h au Palais des Sports Nungesser de Valenciennes ou sur place, du lundi au vendredi.

Tarif : une participation de 30 € est demandée, et correspond à l'inscription et à l'accès aux activités sur place. Une petite participation supplémentaire, variable selon les activités spécifiques (sorties et séjours), sera requise.

Pour toute info, contactez le 06.80.07.93.28.

Le dossier d'inscription et la liste des pièces à joindre est disponible en Mairie et sur le site internet officiel : www.ville-herin.fr

Noces d'Or et de Diamant

La Municipalité fête les Noces des couples qui ont eu ou auront 50 ou 60 ans de mariage en 2016.

Les inscriptions seront prises en Mairie jusqu'au 31 juillet 2016 : munissez-vous de votre livret de famille !

La réception aura lieu le dimanche 16 octobre 2016 à 11 heures à la salle des mariages (Mairie).

Arrivée d'une nouvelle Conseillère Municipale



En raison de la démission de Mme Christelle de Pelseneer en sa qualité de Conseillère Municipale, Mme Maryse Masse a été installée officiellement lors de la réunion de Conseil du 31 mars 2016, suivant l'ordre de la liste « Hérisin en Force », et ce, conformément à la réglementation en vigueur.

Opération Tranquillité Vacances (O.T.V.)

A la veille de partir en vacances, pensez à protéger votre habitation des cambriolages durant votre absence ! Ce dispositif gratuit consiste en des passages réguliers aux abords de votre domicile par les A.S.V.P ou les forces de l'ordre (Police, Gendarmerie...) : remplissez le formulaire disponible en Mairie ou au bureau des A.S.V.P (P.M.I) et retournez-le au plus tôt avant votre départ.

Plus d'info auprès des Agents de Surveillance de la Voie Publique au 06.77.83.66.70, du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 9h30 à 11h30, ou auprès du Commissariat de Wallers au 03 27 09 02.40.

Concours municipal des maisons fleuries 2016

Vous souhaitez agrémenter votre domicile et participer à l'embellissement du cadre de vie communal ? Inscrivez-vous en Mairie entre le 2 et le 31 mai 2016 !

Une seule catégorie cette année : jardins et façades visibles de la rue.

Le jury passera le samedi 18 juin 2016 et prendra des photos. La remise des prix aura lieu à la salle S. Lannoy-Blin le dimanche 25 septembre 2016 à 11h.

Encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le mardi 28 juin 2016.

Vous avez 16 ans ou presque ?

Pensez au recensement militaire !

Modalités : Les jeunes français ou leur représentant légal doivent se présenter à la Mairie de leur lieu de domicile muni d'un document attestant de leur nationalité française (CNI, livret de famille). A l'issue des formalités administratives, il leur sera remis une attestation de recensement.

Pourquoi se faire recenser ? C'est une démarche citoyenne qui permet aux jeunes d'effectuer leur journée d'appel de préparation à la défense dans les délais légaux. Le certificat délivré à l'issue de cette journée leur permettra de se présenter aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (diplôme d'Etat, permis de conduire, etc...).

Horaires d'été de la Mairie

Attention ! Veuillez noter que les services de la Mairie seront ouverts au public de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi 4 juillet au vendredi 26 août 2016 inclus.

Reprise des horaires habituels (8h-12h/13h30-17h30) dès le lundi 29 août 2016.

Ateliers cyber-b@se

L'Espace Numérique de Proximité Barbusse/Michel (accès proche de l'entrée de la périscolaire, rue Jules Guesde) vous propose ses ateliers gratuits :

- **Les lundis des confirmés :** 9/05 : l'arborescence Windows ; 23/05 : le panneau de configuration ; 30/05 : sonneries personnalisées ; 6/06 : quelques notions de sécurité ; 13/06 : gérer ses favoris sous Firefox ; 20/06 : foire aux questions.

- **Les jeudis des débutants :** 12/05 : gestion des dossiers/fichiers ; 19/05 : gérer les supports amovibles ; 26/05 : un texte illustré avec Word ; 2/06 : découverte d'un tableur ; 9/06 : calculs avec un tableur ; 16/06 : un courrier avec Word ; 23/06 : foire aux questions.

Ateliers adultes : lundi 16h45-19h30 et jeudi de 16h45 à 19h ; **libre accès :** mardi et vendredi de 16h45 à 19h ainsi que le mercredi (aide personnalisée) de 14h à 18h30.

Infos au 03.27.19.11.46 ou par mail : m.richard@cyber-base.org

Pause détente

*Souvenirs, souvenirs...
Plongez dans vos archives, partagez-les !*

Le temps de l'école, les visages, les métiers, les rues, les cérémonies et fêtes de l'époque vous émeuvent toujours ?

Vous avez des anecdotes, des histoires, des photos ? Partagez-les avec la jeune génération au travers du magazine de la Ville !

Contact Service Communication : 03.27.20.52.82
ou comm@ville-herin.fr



Recette : Chrusciki ou Beignets polonais



Une recette que tu réaliseras avec l'aide d'un adulte ☺

Ingrédients pour une quarantaine de chrusciki :

- 300 g de farine
- 3 jaunes d'œuf et un œuf entier
- 75 g de sucre glace
- 1 pincée de sel
- 100 g de crème fraîche
- 1 sachet de sucre vanillé
- sachet de levure chimique
- 5 cl de lait
- Huile de friture ou Végétaline

Réalisation

- Préparation : 15 minutes
- Cuisson : quelques minutes par fournée
- Coût : *
- Difficulté : **
- Ustensile : friteuse

Dans un plat creux, mélangez farine, trois jaunes d'œuf et un œuf entier, 50 g de sucre glace, crème fraîche, sel, sucre vanillé et levure. Pétrissez jusqu'à obtenir une belle boule de pâte bien ferme.

Ajoutez un peu de lait si c'est trop sec. Laissez reposer une heure au réfrigérateur. Au rouleau à pâtisserie, étalez la pâte sur 5 mm sur un plan fariné.

Découpez les rectangles de 6 cm sur 3 cm, incisez le centre et passez l'un des côtés dans la fente faite par l'incision.

Plongez-les (7 ou 8 par fournée) dans un bain d'huile de friture ou de Végétaline.

Faites dorer de chaque côté.

Puis égouttez ces sortes de nœuds papillons sur du papier absorbant.

Sucrez-les avec le reste du sucre glace avant de les manger.

Bonne dégustation !

Source : La Voix du Nord

Jouons un peu !

	7		4				
		9		1	3		6
		6			5	3	7
	6		1	3			2
	1			8			3
5				9	2		8
3		7	2			1	
4			9	5		2	
					1		4

					9			3
		3		1	5	2		
	9					4	1	
4		7	1		6			
	6			2			5	
			8		3	1		6
	4	9					2	
		2	5	8		9		
1			3					

Source : web

Conseils de jardinage de Mai - Juin

11, 12, 13 mai : Les Saints de Glace

**Les trois saints au sang de navet, Pancrace, Mamert et Servais
Sont bien nommés les saints de glace, Mamert, Servais et Pancrace.**

En mai, la douceur s'installe tout à fait sur le jardin. **Au potager**, c'est le branle-bas de combat ! Les tâches s'accumulent : il faut butter **les pommes de terre et les haricots**, planter **les tomates, les cornichons, les courges, les courgettes, les citrouilles, les melons...** Si le temps est sec, l'arrosage doit reprendre. Au verger, c'est la pause. Tout juste faut-il passer le premier tiers du tronc des arbres à la chaux ou encore éclaircir les fruits sur les arbres trop chargés.

Au jardin d'agrément par contre, la nature reprend ses droits et le jardinier a du pain sur la planche !

Il faut se hâter maintenant pour planter les derniers **bulbes à floraison** estivale ou automnale ! Mai est aussi le mois où il faut planter **les annuelles** d'été et **les bégonias**, sans oublier de semer **les bisanuelles** en pleine terre. **Les rosiers** doivent être également débarrassés de leurs fleurs fanées et des gourmands. Les arbustes défleuris tels que les **lilas** ou **les forsythias** peuvent maintenant être taillés. Pensez également à installer des tuteurs sur les grandes plantes (**pivoines, dahlias, marguerites, roses trémières**) pour éviter qu'elles ne s'effondrent sous leur poids.

Sur le balcon comme au jardin d'agrément, c'est l'heure de récupérer les oignons des plantes à bulbes mais aussi de semer les **annuelles rustiques**. Il est aussi temps de planter dans les jardinières **les fleurs d'été (ixia, freesia...)** sans oublier d'arroser abondamment surtout par temps sec !

Source : <http://www.aujardin.info>



MAI 2016

Salle des Fêtes

- **1 :** Défilé : rassemblement à 10h45 à la station de tramway « Le Galibot » (départ à 11h) suivi de la remise des diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail (1ère promotion) par la Municipalité
- **7 :** Repas dansant du FJEP Basket Hérim
- **22 :** Repas dansant de la section « danse en ligne » de l'H.A.C.L.E

En extérieur

- **1 :** Défilé du 1er mai : rassemblement à 10h45 à la station de tramway « Le Galibot » ; départ 11 heures
- **8 :** Défilé du 71ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 : rassemblement à 10h15 en Mairie ; départ à 10h30
- **21 :** Inauguration de l'immeuble « Le Galibot » « Fête de la Famille » par Boost'Hérin dès 14 heures face à l'école f. Joliot-Curie (entrée gratuite ; ouvert à tous)
- **22 :** Festival des Flammes Hérimoises à la salle des sports Auguste Delaune
Tournoi de fin de 2ème phase du tennis de table (HUSTT) à la salle des sports polyvalente (de 8h à 18h)
- **28 :** Remise des cadeaux de fêtes des pères et des mères par la Municipalité à l'Espace Alphonse Delpointe, de 8h30 à 12h

JUILLET 2016

En extérieur

- **9 :** Dès 19 heures : Retraite aux flambeaux, concert « Tante Adèle » et feu d'artifice au Stade A. Jacquet
- **14 :** Fête Nationale : réveil en fanfare à 6h30 dans les quartiers ; défilé : rassemblement à 10h30 devant la stèle du C.P.I (derrière le presbytère), départ à 11 heures ; en soirée, bal de l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale
- **30 :** Concours de pétanque par le Comité des Fêtes des Corons d'Hérin au Stade A. Jacquet

Festivités

À vos agendas !



Salle des Fêtes

- **4 :** Gala de danse de l'H.A.C.L.E au profit de l'association Grégory Lemarchal (lutte contre la mucoviscidose)
- **5 :** Gala de danse des Arts en Mouvement
- **18 :** Repas dansant du Sporting Club Hérim (football)
- **25-26 :** Fête des écoles et distribution des prix

Salle des associations (Suzanne Lannoy-Blin)

- **10 :** Assemblée Générale des Activités Physiques d'Entretien à 18 heures

En extérieur

- **8 :** Dépôt de gerbe en hommage aux victimes de la Guerre d'Indochine à 17h30 au Monument aux Morts, par la Municipalité
- **12 :** Fête du « Ch'ti Villach' » au Stade Alexis Jacquet à partir de 12 heures
- **18 :** Appel du 18 juin : dépôt de gerbe au cimetière à 11 heures par la Municipalité
Tournoi de basket par le FJEP Hérim à la salle des sports Auguste Delaune
- **19 :** Brocante organisée par le Comité des Fêtes des Corons d'Hérin (Place de Verdun et rue des Blancs-Rieux)
- **21 :** Interview de M. le Maire à 14h30 sur Radio-Club Wallers (fréquence 105.7 FM) 
- **25-26 :** Fête des écoles et distribution des prix à la salle des sports Auguste Delaune
- **29 :** Gala de la Gymnastique Municipale à la salle des sports Auguste Delaune